



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE  
CONSEILLER DE CONFIANCE



Réf. S1399

7 jours

**PRAxis**  
Parcours métiers certifiants

ÉDITION 2024

Satisfaction  
4,6/5

# CADRE RÉGULATEUR DE BLOC (CHEF DE BLOC) DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Certifiant

CHOISISSEZ CE PARCOURS PRAxis POUR :

- **coordonner** l'ensemble des acteurs, afin de rendre possible la réalisation de tous les actes planifiés, le respect de cette programmation et l'organisation en situation d'urgence chirurgicale
- **assurer** le respect de la charte de bloc, des décisions prises par le conseil de bloc et les cadres de santé du bloc, par délégation des cadres de santé du service
- **garantir** la qualité des soins et la prise en charge des patients en respectant les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur
- **mettre en œuvre** et faire appliquer les règles de fonctionnement
- **être certifié** en formalisant et en présentant un projet devant un jury d'experts

*Praxis* (nf, d'origine grecque) :

*ce mot signifiant "action" désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.*

**Le CNEH est habilité à délivrer  
le certificat professionnel FFP**

Ce certificat, délivré à l'issue d'un parcours de formation avec une évaluation des compétences, atteste de la maîtrise d'une fonction, d'une activité ou d'un métier



# CADRE RÉGULATEUR DE BLOC (CHEF DE BLOC)



pour appréhender toutes les dimensions du poste de cadre régulateur de bloc

## MODULE 1 (1 jour)

### La gouvernance et le pilotage du bloc opératoire

#### ATELIER 1

Les acteurs du pilotage du bloc opératoire : rôles et responsabilités respectives

- Le cadre régulateur de bloc ou chef de bloc : rôles et responsabilités
- Le médecin coordonnateur de bloc : rôle et responsabilités
- Un binôme à construire et des compétences à partager

#### ATELIER 2

Les instances de pilotage du bloc opératoire

- Le conseil de bloc, au cœur de l'organisation opérationnelle du bloc
- La charte de bloc

#### ATELIER 3

Les outils d'aide au pilotage du bloc

- Les indicateurs et tableaux de bord de suivi d'activité du bloc
- Le logigramme d'élaboration et d'utilisation d'un tableau de bord de bloc
- Le plan d'amélioration qualité et le logigramme du processus qualité
- L'utilisation du tableau de bord dans la prise de décision



#### Méthodes pédagogiques

- Des exemples de chartes de bloc
- Un tableau de suivi des décisions
- Des fiches de poste de chefs de bloc et de coordonnateurs
- Des tableaux de bord

## MODULE 2 (1 jour)

### Les processus organisationnels

#### ATELIER 4

Les processus organisationnels

- L'évaluation de l'occupation des vacations au bloc, le calcul du besoin heure / salle, la prise en compte de la saisonnalité et la définition d'un schéma cible de vacations opératoires interindividuelles
- La conception du processus de programmation : principes, règles de programmation, organisation de la demande d'interventions, outils de la programmation au fil de l'eau
- Retours d'expérience sur les bonnes pratiques organisationnelles observées dans les blocs
- Les règles d'or de la planification et de la programmation

#### ATELIER 5

Le respect des processus organisationnels et des règles de fonctionnement

- La régulation au quotidien pour des décisions non opposables et légitimes : rajouts, urgences, annulations, etc.
- Le respect des horaires par l'ensemble des protagonistes
- Le rôle du régulateur : la négociation et la gestion des tensions



#### Méthodes pédagogiques

- Des retours d'expérience
- Des tableaux de saisonnalité
- Des fiches de mission de régulateur
- Un outil de modélisation des plannings

## MODULE 3 (1 jour)

### Les interfaces avec la pharmacie et la stérilisation

#### ATELIER 6

La maîtrise de la gestion des stocks

- Le choix du système logistique et la définition des seuils de commandes et/ou dotations
- La logistique des inventaires de stocks
- L'organisation de la commande des DM
- L'optimisation des interfaces avec la pharmacie
- La traçabilité des entrées et sorties de stocks
- L'anticipation de la programmation, l'utilisation des DM et le contrôle de leur disponibilité

#### ATELIER 7

L'organisation de la traçabilité de l'utilisation des dispositifs médicaux (DMI, DMS, DMR et DMNS)

- La maîtrise de la consommation des DM
- L'organisation des responsabilités en matière de gestion des DM
- Les nouvelles organisations avec le gestionnaire de flux
- Les modes de stockage des DM au bloc opératoire
- La disponibilité des ancillaires, la multiplicité des fournisseurs



#### Méthodes pédagogiques

- Des tableaux de bord types de suivi des DM, des profils de poste du référent DM
- Des retours d'expérience sur l'anticipation de l'utilisation des DM
- Les actions de maîtrise de la consommation et des stocks

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury



Certification FFP

## MODULE 4 (2 jours)

### La gestion des ressources humaines

#### ATELIER 8

L'adéquation entre ressources humaines et activité

- L'analyse des plannings existants et la vérification de leur adéquation avec l'activité
- La définition d'une organisation cible : modèle d'armement, tâches afférentes, pauses repas, horaires de travail
- La gestion des absences
- La définition du besoin en équivalent temps plein (ETP)

#### ATELIER 9

La gestion des compétences

- L'anticipation des départs et l'identification des futurs besoins
- L'organisation des programmes de formation interne et externe
- La définition et la mise en œuvre d'un circuit d'accueil du nouvel arrivant

#### ATELIER 10

Le management et l'accompagnement du changement au bloc opératoire

- L'accompagnement du changement dans un cadre sécurisé
- La cartographie des acteurs
- La feuille de route et le plan de déploiement au service du management et de l'accompagnement du changement
- Le plan de communication



#### Méthodes pédagogiques

- Une étude de cas sur un scénario d'organisation des RH
- Des exemples d'outils : baromètre social, cartographie des acteurs, matrice d'impact des changements, fiche d'habilitation aux postes, outil de modélisation de plannings

## MODULE 5 (0,5 jour)

### La chirurgie ambulatoire

#### ATELIER 11

L'optimisation de la prise en charge du patient en chirurgie ambulatoire

- L'identification des flux
- La mise en place des flux tirés
- Les leviers dans la phase de pré-hospitalisation : consultation, sécurisation de l'arrivée du patient
- Les leviers dans la phase opératoire : salle dédiée à la chirurgie ambulatoire (avantages / inconvénients)
- Les leviers dans la phase post-opératoire : SSPI, fluidité de la sortie
- Les leviers dans la phase post-hospitalisation : suivi à J+1, suivi post-hospitalisation
- La prise en charge de l'urgence en UCA



#### Méthodes pédagogiques

- Des retours d'expérience et des propositions de solutions organisationnelles

## MODULE 6 (0,5 jour)

### La stratégie territoriale du bloc opératoire

#### ATELIER 12

L'analyse de son positionnement territorial

- La définition du périmètre de l'étude
- L'analyse de ses parts de marché
- L'évaluation des fuites sur le territoire

#### ATELIER 13

L'identification des besoins et des leviers

- L'analyse de l'offre et de la demande
- L'identification des filières à fort enjeu de coopération



#### Méthodes pédagogiques

- L'ouverture sur la stratégie globale de l'établissement
- Des exemples d'analyses territoriales

Réf. S1399

7 jours

Soit une durée de 49h

**Paris** du 18 au 20 sept. 2024  
**classe virtuelle** du 17, 18 oct. 2024  
du 21, 22 nov. 2024

**Tarif adhérents\*** 3 200 €  
**Tarif non-adhérents\*** 3 520 €

\*Tarifs nets de taxe, déjeuners inclus

## PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

## PUBLIC/ACCESSIBILITÉ

Chefs de bloc et cadres régulateurs de bloc.

Formation accessible aux publics en situation de handicap

Référente Handicap CNEH :

sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

## INTERVENANTS

**Jean-Marc Bonnassot**,  
Ingénieur spécialisé en organisation du plateau technique et en conduite du changement, consultant au CNEH

**Christophe Feigueux**,  
Cadre supérieur de santé, consultant en management au CNEH

**Séverine Toufflet**,  
Cadre supérieur de santé, consultante au CNEH

## CERTIFICAT PROFESSIONNEL

(1 jour)

- Le projet professionnel du participant, élaboré pendant la formation, porte sur un état des lieux d'une organisation donnée, et une proposition de plan d'actions ou d'améliorations
- La soutenance devant un jury d'experts valide le parcours de formation. Idéalement, le jury devrait compter le médecin coordonnateur de bloc de l'établissement du participant
- Clôture du cycle



**Frédéric Poujade**,  
Conseiller médical du CNEH,  
coordinateur du Praxis  
frederic.poujade@cneh.fr  
06 87 62 35 35

# DEMANDE D'INSCRIPTION

Bulletin à renvoyer et à adresser au CNEH (1 bulletin par participant) au choix :  
Par E-mail : cristiana.chaves@cneh.fr ou sur [www.cneh.fr](http://www.cneh.fr), rubrique formation/ nos domaines de formation  
*Formation accessible aux publics en situation de handicap*  
Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76  
Pour tout renseignement, contactez **Cristiana Chaves** au **01 41 17 15 06** ou par mail : cristiana.chaves@cneh.fr



## CADRE RÉGULATEUR DE BLOC (CHEF DE BLOC) DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE (Réf. S1399)

**Session** : du 18 sept. au 22 nov. 2024

### Responsable de formation\*

Mme  M.

Prénom : .....

Nom : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

### Participant\*

Mme  M.

Prénom : .....

Nom : .....

Fonction : .....

Service : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

### Établissement\*

Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

### Adresse de facturation (si différente)

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

\*Tous les champs sont obligatoires

Depuis le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) a défini de nouvelles règles de protection des données à caractère personnel.  
Le CNEH ne recueille que les données indispensables à votre inscription et s'engage à ne pas les diffuser.  
Si vous souhaitez modifier ou supprimer vos coordonnées, vous pouvez adresser un mail à [formation@cneh.fr](mailto:formation@cneh.fr)

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

## EN PRATIQUE

### TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	3 200 €
Tarif non-adhérents	3 520 €

### LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

### DURÉE ET HORAIRES

7 jours de formation présentiel/classe virtuelle soit 49h  
9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le cycle est très largement orienté sur la pratique. Le participant, accompagné de l'équipe pédagogique, progresse grâce à un entraînement intensif à partir des mises en situation.

## CONTACT

Inscription et renseignements



**Frédéric Poujade,**  
Conseiller médical du CNEH,  
coordinateur du Praxis  
[frederic.poujade@cneh.fr](mailto:frederic.poujade@cneh.fr)  
06 87 62 35 35



**Cristiana Chaves**  
Assistante de formation  
[cristiana.chaves@cneh.fr](mailto:cristiana.chaves@cneh.fr)  
01 41 17 15 06